

Liste d'Union : profession de foi

Tous les deux ans, des élections désignent ceux qui auront la responsabilité du SNES dans l'académie, au sein de la CA, du bureau ou du secrétariat. Ce moment important permet à chacun de s'exprimer et donne une véritable légitimité à ceux qui seront élus. Notre liste souhaite en premier lieu que chaque syndiqué-e prenne ses responsabilités et participe au vote.

La liste d'Union regroupe les syndiqués se réclamant de la tendance Unité et Action et des camarades qui, au moment de la création du nouveau SNES en 1967, ont fait le choix d'une alliance qui a permis dans l'académie de rompre avec des pratiques bureaucratiques et réformistes. Ces camarades sont toujours actifs dans la section des retraités et nous respectons ces engagements pris par nos aînés.

Lutter dans un contexte difficile

Le gouvernement actuel pourra présenter un bilan positif à ses électeurs : C'est bien une politique libérale qui a été menée avec succès, malgré quelques accrocs et revers électoraux, depuis 2002. Politique libérale qui se caractérise par une volonté de repli de l'Etat sur des missions de moins en moins nombreuses, en privilégiant l'individu au détriment de l'intérêt général, la rentabilité aux dépens des services publics, faisant sauter une à une les protections acquises par des décennies de luttes. Plus largement, c'est donc une autre conception de la société que l'on tente d'imposer, qui tourne le dos à toutes les solidarités vraies : retraite, santé, droit du travail, respect des immigrés et bien entendu éducation.

L'offensive sur l'école est multiforme. Pour le coup, objectifs, méthodes et justifications n'ont rien de bien neuf : sous prétexte de limiter les sorties sans qualifications et de briser les inégalités, se met en place un véritable démantèlement du service public d'éducation qui a pourtant fait ses preuves. En 1976 : 25% des élèves étaient jugés inaptes à entrer en 6ème et 10% supplémentaires devaient doubler leur CM2 ! En 1976 : 58% des élèves étaient scolarisés à 16 ans. Aujourd'hui, ils sont 98 % ! En 1975 : à peine plus de 15% des jeunes obtenaient le bac, contre 58% en 2005. Mais ce qui est retenu, ce sont les sorties sans diplômes, et pour les « sauver », on tente non pas d'élever le niveau de qualification, mais d'accompagner les sorties et

de les faire accepter par parents et élèves, alors que toutes les études prouvent la faillite des politiques d'apprentissage pour les élèves en échec scolaire.

L'objectif est celui de la réduction de la dépense de l'Etat, à la fois en diminuant le nombre des fonctionnaires, en les payant moins et en augmentant leur productivité en réduisant les horaires par classe, en augmentant les effectifs et aussi en refusant l'investissement éducatif. Il devrait pourtant croître non seulement avec la montée des difficultés sociales mais surtout si l'on décidait enfin d'en finir réellement avec l'échec scolaire et les sorties sans qualification.

Les méthodes sont brutales : elles s'appuient sur le découragement et la lassitude des équipes confrontées quotidiennement aux manques de moyens et à l'absence de toute ambition et de tout projet capable de les mobiliser.

Ces attaques sont si sauvages, si répétées, qu'elles finissent par donner un sentiment d'impuissance aux personnels qui en oublient parfois que la lutte paie bien plus que la résignation. Le SNES a pris toute sa part dans la bataille contre le CPE, comme il l'a fait pour retarder l'application de la loi Fillon, comme il l'avait fait aussi l'an dernier dans l'académie pour s'opposer à la mise en œuvre du mérite dans l'accès à la hors classe des certifiés et des agrégés. En 2004, 60,9% du total des promus avaient 4 ans et plus d'ancienneté dans le 11ème échelon contre 89,2% en 2005 !

Rester une force de proposition

- le droit à l'éducation pour tous

Tous les élèves ont droit à une formation de haut niveau, qui débouche sur une qualification réelle : la scolarisation doit être portée à 18 ans pour tous et dans le secondaire, il faut préserver les trois voies de formation en développant des passerelles entre elles. Cela n'exclut pas, au contraire, une réflexion sur la diversification des enseignements, notamment au collège. Loin du statu quo, nous pensons que l'école doit dispenser une formation initiale solide à même d'armer intellectuellement les élèves et de leur permettre d'acquérir les diplômes dans une société qui a de plus en plus besoin de qualifications de haut niveau. Cette ambition peut se concrétiser à condition de donner à l'école les moyens

d'une plus grande efficacité.

- une conception exigeante du métier

Le SNES regroupe des métiers différents, et nous refusons de voir se diluer le professionnalisme des équipes : il n'est pas question de voir les enseignants devenir des conseillers d'orientation, les CPE des membres de second rang de l'équipe administrative, les Copsy des animateurs de guichets de l'orientation, les TZR des « profs-à-tout-faire » affectés dans une autre discipline ou fonction que la leur ... tous soumis au bon vouloir des chefs d'établissements. Nous rejetons donc les propositions inadmissibles sur la formation des personnels contenues dans le rapport Pietrik : formation par l'établissement, polyvalence, interdiction de s'exprimer dans les médias, carrière soumise à l'obligation de suivre une formation non choisie

Toute la bataille sur la réforme Fillon a été menée sur ce double axe revendicatif : dénoncer en même temps les atteintes aux statuts et aux qualifications (refus du conseil pédagogique, de la bivalence...) et dénoncer la politique d'exclusion mise en place par la réforme (le socle commun), dont nous avons montré les cohérences avec les autres lois votées par le Parlement.

La défense des personnels doit rester la priorité. Les militants de la liste d'Union participent activement aux instances paritaires qui rythment la vie professionnelle des personnels. Mais ils le font aussi au quotidien, dans la défense des droits des personnels contre l'injustice et l'autoritarisme, qui se manifestent parfois dans les établissements. Nous revendiquons la fin de la précarité.

Nous voulons un plan de titularisation pour les MA, contractuels et vacataires qui s'appuie sur les concours qui doivent rester la voie normale de recrutement. Nous voulons l'abrogation du statut des assistants d'éducation. Les surveillants doivent être recrutés sous le statut des MI-SE.

Nous revendiquons l'amélioration des conditions de travail et des salaires des personnels et refusons de voir le mérite devenir le critère de rémunération de quelque uns au détriment de tous : il faut réclamer des augmentations salariales permettant de rattraper les baisses du pouvoir d'achat, pour les actifs et les retraités, un avancement unique sur la base du grand choix et la refonte de la grille permettant à tous de finir à l'indice majoré de la hors classe actuelle, le rattrapage d'injustices anciennes (par exemple la situation des

Liste Ecole Emancipée : profession de foi

La victoire de la jeunesse contre le CPE, la première contre la droite, ne doit pas faire oublier le bilan des trois dernières années, période de reculs sans précédents pour le monde du travail et en particulier les enseignants. Or, le SNES, en tant que syndicat majoritaire, porte une responsabilité dans les défaites que nous avons subies. Il nous faut tirer les leçons de cette période, pour que le retrait du CPE marque le début d'une contre-offensive qui puisse imposer nos droits.

2003-2006 : le bilan d'une majorité qui n'a pas pris ses responsabilités

Alors que la mobilisation contre la loi Fillon a été marquée par l'ampleur du mouvement lycéen, alors que seule la jonction des luttes lycéennes et enseignantes aurait permis la victoire, les directions du SNES et de la FSU ont au contraire joué la carte de la division. Dans ces conditions, la défaite était inévitable.

De même, après les puissantes journées de mobilisation des 4 octobre et 10 mars dernier, qui ont vu descendre plus d'un million de salariés du public et du privé dans la rue, les directions syndicales, dont le SNES et la FSU, ont refusé de leur donner une suite, gâchant les possibilités considérables de luttes pour les salaires, mais aussi pour la défense des services publics (SNCM, RTM). Au niveau académique, la majorité U&A a dangereusement flanché quand il fallait tenir bon, quand elle proposait au départ d'amender les protocoles de remplacement De Robien, établissement par établissement. Tout récemment encore, la direction de la FSU s'est empressée comme les autres directions syndicales de sif-

fler la fin de la partie dès que Villepin a annoncé le retrait du CPE.

La question de la consigne de vote lors du référendum sur le T.C.E.

Lors du Congrès du Mans de l'année dernière, la direction du SNES aurait pu prendre toutes ses responsabilités et donner une consigne de vote claire contre cette Constitution qui inscrit noir sur blanc la nécessité de privatiser les services publics, qui parle de droit à chercher un travail et non pas de droit au travail, de droit à la vie mais pas de droit à l'IVG... Elle a refusé de le faire. Quel courage !

Les leçons de la victoire contre le CPE

Il y a trois leçons principales qu'on peut tirer du mouvement qu'on vient de vivre. Tout d'abord, comme en 2003, mais à un niveau supérieur, le grand mouvement de lutte chez les étudiants et les lycéens s'est doté de ses propres structures d'organisations, AG de facs ou de lycées, mais aussi Coordination nationale, qui représentait au mieux les jeunes mobilisés, et qui a largement dirigé le mouvement, au moins autant que les syndicats lycéens et étudiants. Ensuite, la jeunesse a fait la preuve qu'il est possible de faire reculer le gouvernement, malgré les intimidations et la répression, à condition de pousser les luttes jusqu'au bout, sans craindre de contester la légitimité d'une loi votée et promulguée par le Parlement. Enfin, la jeunesse a bien perçu que pour gagner il lui fallait s'adresser aux salariés, œuvrer dans le sens d'un tous ensemble contre le gouvernement et sa politique réactionnaire.

Pour un courant syndical de lutte

A ce mouvement de la jeunesse, à l'entrée dans l'arène des luttes d'une nouvelle génération militante, doit répondre un puissant courant syndical de lutte au sein du SNES. Impliqué dans des luttes sociales de plus en plus âpres, notre syndicat doit se montrer à la hauteur de sa tâche, rassembler le plus grand nombre de collègues contre les politiques libérales avec des revendications claires et combatives. Il doit se montrer ferme, ne pas discuter en feignant de croire qu'on nous écoute et pousser les luttes jusqu'au bout. Cela signifie rompre avec les habitudes de négociation quand il n'y a rien à y gagner, avec les raisonnements institutionnels.

Le SNES doit savoir dépasser les clivages public/privé, salariés/étudiants et lycéens, pour préparer un grand tous ensemble contre le gouvernement et les politiques libérales, seul moyen d'imposer nos droits.

Cela ne sera possible qu'avec un courant Ecole Emancipée fort, à même d'exercer une pression sur la majorité lors des réunions de direction académique, d'offrir un cadre d'organisation et de débat au sein du SNES...

Le retrait du CPE n'est qu'un début, il faut maintenant l'abrogation de la loi sur l'égalité des chances, le retrait du CNE et de la loi Fillon sur l'école (conseils pédagogiques, remplacements De Robien), des recrutements massifs dans la Fonction publique, la fin de la précarité !

Pour un syndicalisme de lutte, votez Ecole Emancipée !

Liste Ecole Emancipée

Titulaires

<i>NOM - Prénom</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Etablissement</i>	<i>Ville</i>				
ADAMS Raymond	certifié	lycée Mousseron	Denain	PETIT Jean Claude	certifié	lycée Paul Hazard	Armentières
BARBARY Karine	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque	PIAZZA Françoise	Co-Psy	C.i.o.	Lille
BARRIERE Philippe	certifié	lycée Angellier	Dunkerque	PILAREK Karine	certifiée	lycée Eugène Thomas	Le Quesnoy
BOUFFIOUX Ingrid	certifiée	lycée Carnot	Arras	POPU Eric	certifié	lycée Mariette	Boulogne
BUISSET Jean Michel	certifié	collège Rouges Barres	Marcq en B	RADIGOIS Laurence	Co-Psy	C.i.o.	Lille
CAMUS Francis	certifié	lycée Montebello	Lille	RAIMBAULT Claire	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque
CAPON Jean Marie	certifié	lycée Montebello	Lille	RESPLANDY Martine	certifiée	lycée Berthelot	Calais
COLIN Tiphaine	certifiée	lycée Baudelaire	Roubaix	ROEST Helyette	certifiée	lycée Kastler	Denain
COURBOIS Dominique	agrégé	lycée Branly	Boulogne	THOUVENOT Lydie	agrégée	lycée Darchicourt	Hénin Beaumont
CROQUEFER Céline	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque	TURBOT Mathilde	certifiée	collège Trion	Samer
DELEVAL Max	certifié	lycée Gambetta	Arras	TURBOT Nicolas	certifié	lycée Branly	Boulogne
DEMALS Erik	certifié	collège Molière	V. d'Ascq	WATTEL Anne Sophie	agrégée	lycée Mousseron	Denain
DESREUMAUX Anny	certifiée	collège Rouges Barres	Marcq en B				
DUBUISSON Laëtitia	surveillante	lycée du Noordover	Grande Synthe				
DUHEM Jacqueline	agrégée	lycée Paidherbe	Lille				
DUVAL Séverine	certifiée	collège J. de Saint Aubert	Libercourt	ALIN Catherine	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque
FLAMAND Christel	certifiée	lycée Branly	Boulogne	BLANCHON-DENYS Catherine	certifiée	lycée Montebello	Lille
FOULON-THOMY Valérie	certifiée	collège J. de Saint Aubert	Libercourt.	BOUDET Françoise	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque
JAGODA Maryse	agrégée	collège Jean Rostand	Marquise	BOULET Viviane	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque
JOUFFRET Florent	certifié	collège Saint Exupéry	Onnaing	DELOGE Anne	agrégée	lycée Angellier	Dunkerque
LEROUX Jean Claude	certifié	lycée Montebello	Lille	LELU Anne	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque
MEATS Florent	agrégé	lycée Mariette	Boulogne	MECQINION Béatrice	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque
ODDOUX Evelyne	agrégée	lycée Jean Bart	Dunkerque	NGUYEN Jean Rémi	agrégé	lycée Angellier	Dunkerque
ONDIK Anita	certifiée	collège Jules Ferry	Coudekerque	PEDRETTI Mario	certifié	lycée Angellier	Dunkerque
ORIOLO Romain	certifié	lycée Angellier	Dunkerque	RUCHE Françoise	certifiée	lycée Angellier	Dunkerque

Suppléants